

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2190 - 23 juillet 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Retraites démolies,
emplois sacrifiés,
les riches protégés**

C'est ça

le capitalisme !



SOMMAIRE

Leur société

- P.4** ■ Financement de la dépendance
- Le gouvernement et la « rigueur »
 - Frais bancaires
 - À quoi va servir l'argent que GDF-Suez nous prend
- p.5** ■ Classement des grandes fortunes
- Contrôle fiscal : pas pour les gros
 - Expulsion des Roms par le préfet de Seine-Saint-Denis
- p.10** ■ La Villeneuve de Grenoble

Dans le monde

- p.6-7** ■ Sida et loi du profit
- Laboratoire Pfizer : essais illégaux sur des enfants nigériens
 - Vaccination contre la grippe A : un fiasco coûteux
 - Départements d'Outre-Mer
 - Guadeloupe-Martinique : la population a été sciemment empoisonnée
 - Île de la Réunion
 - Fillon en Nouvelle-Calédonie

Il y a 50 ans

- p.11** ■ 1960 : les indépendances des colonies françaises d'Afrique noire

Dans les entreprises

- p.8** ■ Raffinerie Total – Dunkerque
- La Redoute – Tourcoing
 - Ville de Clermont-Ferrand
- p.9** ■ General Motors – Strasbourg
- Air France
 - Centre commercial Avenir – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Lutte Ouvrière à votre rencontre

- p.12** ■ Les villes-étapes

• Visas pour la France

L'arbitraire le plus complet

Selon un rapport de La Cimade, la politique de la France en matière de délivrance des visas s'est considérablement durcie ces dernières années.

Le rapport de l'enquête « visa refusé » qu'elle a menée sur la délivrance des visas par les consulats français, dans six pays : l'Algérie, le Sénégal, le Mali, la Turquie, l'Ukraine et le Maroc montre que, selon les pays, le mode de délivrance est très hétérogène et laisse une grande place à l'arbitraire.

En particulier, un flou complet règne sur les documents à fournir. Les délais d'instruction des dossiers sont très variables et les conditions de délivrance maintenues dans une opacité des plus totales. Les refus sont le plus souvent donnés oralement et ne sont pas motivés. Les possibilités de recours sont faibles d'une part parce qu'aucune justification n'est donnée et d'autre part parce que les renseignements fournis sont souvent erronés.

Pire, les sommes demandées pour la délivrance (99 euros pour les visas de long séjour et 60 pour les visas « touristiques »), très conséquentes et qui ont d'ailleurs récemment augmenté, ne sont pas remboursées en cas de refus.

Cette situation pèse particulièrement sur les personnes pouvant prétendre au regroupement familial, puisque les vérifications sont particulièrement drastiques à l'encontre

des « membres de familles installées en France ou de ressortissants français ».

L'une des conséquences graves principale est de faire régner la suspicion à l'encontre des conjoints de ressortissants français, de retenir des familles dans leur pays d'origine pour y faire leur stage d'apprentissage du français et d'empêcher de nombreuses personnes en situation régulière de revenir.

David MAHITH

• Reconstitution de la prise d'otages du Ponant

La justice dans les pas de l'armée

Samedi 17 juillet, la justice organisait, à Nice, une reconstitution de la prise d'otages des membres d'équipage du voilier de luxe le *Ponant* qui s'était produite en avril 2008 au large de la Somalie. Cette prise d'otage avait duré un peu plus d'une semaine et s'était soldée par leur libération en échange d'une rançon. L'armée française avait mobilisé plusieurs de ses navires pour réceptionner les otages. À travers une opération hélicoptérée dans le désert somalien, elle avait ensuite capturé six présumés

pirates. L'opération coûta la vie à trois autres Somaliens. Quant aux six Somaliens capturés, ils furent transférés et incarcérés en France. Ce sont leurs avocats qui ont réclamé la reconstitution de la prise d'otages.

Mais ils ont quitté cette reconstitution avant qu'elle ne se termine pour protester contre ce qu'ils ont appelé « un simulacre », les parties civiles et les Somaliens mis en accusation n'étant même pas autorisés à prendre la parole ou à faire des observations sur cette parodie de reconstitution orchestrée

par le juge d'instruction.

Ce n'est pas la première fois que les avocats de ces six Somaliens se heurtent à cette justice. L'an dernier, ils avaient contesté la régularité de ces arrestations sur le territoire somalien lors de l'intervention de l'armée française et celle de leur transfert en France, et avaient demandé l'annulation des procédures en cours. Mais le parquet avait rejeté leur requête, l'arrestation et le transfert constituant des « opérations de défense que la justice n'avait pas à connaître ».

L'armée peut compter sur la bienveillance de la justice française quand la légitimité de ses actions est en cause. Mais au-delà de l'opération militaire, la présence militaire française permanente dans la région, basée à Djibouti, protégée par ses navires de guerre, ses commandos marins, n'a aucune légitimité, si ce n'est celle de défendre les intérêts de l'impérialisme français sur les routes maritimes commerciales de la mer Rouge et du canal de Suez.

Jacqueline LEPIN

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une

réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 19 juillet



Les seuls inutiles dans cette société, ce sont les grands bourgeois

Une sordide affaire de très gros sous, dans la famille de la femme la plus riche de France, a mis en lumière les relations qui existent entre les membres de la grande bourgeoisie et les hommes politiques à leur service. Et peu importe que tout se soit passé en toute légalité, comme le proclament les porte-parole du gouvernement, ou que Éric Woerth et Sarkozy aient pris quelques libertés avec celle-ci. De toute manière, ce qui ressort clairement de cette affaire, c'est

que tous les politiciens qui se présentent comme les défenseurs de « l'intérêt général » sont au service exclusif des possédants. La preuve en est que les services des impôts n'ont pas le moindre droit de regard sur les revenus publics ou cachés des plus grosses fortunes.

Les scandales actuels ont au moins permis de savoir que les dossiers de ces gens-là étaient directement traités par une cellule spécialisée, dépendant directement du ministre des Finances, et que le montant de leurs impôts relevait d'un arrangement de gré à gré, et non de l'application du barème général.

Liliane Bettencourt a touché du fisc 30 millions d'euros au titre du bouclier fiscal. C'est légal, certes. Mais pour justifier ce bouclier fiscal, Sarkozy déclarait en 2007 : « Je veux que l'État soit contraint de laisser à chacun la moitié de ce qu'il a gagné. Tout vaut mieux que de taxer l'homme au travail. Tout vaut mieux que de taxer les travailleurs qui créent la richesse ». Mais quel travail Liliane Bettencourt a-t-elle accompli ? Quelle richesse a-t-elle créée ? Elle s'est contentée d'hériter des milliards de son père, comme les héritiers Peugeot, Michelin, comme cet Ernest-Antoine Seillière, ex-président du Medef, dont la seule activité économique consiste à veiller aux intérêts des héritiers de Wendel, dont il fait partie.

En revanche, l'homme et la femme qui travaillent vraiment, ceux qui créent réellement des richesses, se voient taxés d'un cinquième de leurs ressources, même quand ils ne gagnent que le Smic, ou moins, à travers la TVA.

Devant les députés UMP, Sarkozy s'était écrié : « Liliane

Bettencourt est la femme la plus riche de France et elle est restée en France. Est-ce que vous auriez préféré qu'elle parte en Suisse ? Je ne veux pas qu'elle foute le camp en Suisse, moi ! ». Le 12 juillet, à la télévision, n'hésitant pas à mentir sans vergogne (« Il existait avant mon élection des contribuables qui payaient 100 % d'impôt »), il a développé la même argumentation, en termes plus choisis : « Mme Bettencourt, qui est propriétaire de L'Oréal, je souhaite qu'elle reste propriétaire de L'Oréal et que L'Oréal - 17 milliards de chiffre d'affaires, 64 000 employés - ne parte pas dans un autre pays. Parce qu'à ce moment, qui le paierait ? C'est les employés qui perdraient leur emploi ».

Mais c'est se moquer des gens. Les milliards de Bettencourt, il y a longtemps qu'ils ont quitté la France, pour la Suisse ou d'autres paradis fiscaux. En revanche, les usines, les laboratoires de L'Oréal, ne peuvent pas partir en Suisse ou ailleurs. Et si les 64 000 emplois que représente L'Oréal étaient vraiment le souci de Sarkozy, il pourrait très bien le cas échéant réquisitionner ces usines et ces laboratoires, et garantir du travail aux salariés de L'Oréal. Seulement voilà, les vrais protégés de Sarkozy, ce ne sont pas les travailleurs de L'Oréal, ce sont les Bettencourt et leurs semblables.

Prétendre que le grand patronat « donne » du travail aux salariés et que c'est grâce à lui qu'ils peuvent gagner leur vie est une escroquerie. Le patronat exploite les travailleurs pour en tirer du profit tant que cela lui rapporte assez, quitte à les jeter à la rue quand il trouve plus profitable de placer ses capitaux ailleurs.

Prétendre qu'il y a toujours eu des riches et des pauvres et que les premiers sont nécessaires pour assurer la vie des seconds en leur donnant du travail est une philosophie de bas étage, élaborée par de pseudo-intellectuels au service des classes possédantes.

Dans cette optique, les hommes qui nous gouvernent, et pas seulement depuis que Sarkozy est à la tête de l'État, s'emploient à nous faire croire que les grands bourgeois sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie. Mais, en réalité, ce sont des parasites, qu'il faudra bien éradiquer un jour, car ils ne sont pas plus nécessaires que les poux ou les puces.

Arlette LAGUILLER

• Le 7 septembre dans la rue,

Montrons la force et la détermination du monde du travail

Le débat sur les retraites s'est ouvert à l'Assemblée nationale. Une commission en discute. Mais le véritable débat à l'Assemblée aura lieu le 7 septembre prochain, le jour choisi par les confédérations syndicales pour appeler à une manifestation qui devrait réunir, c'est à souhaiter, un grand nombre de travailleurs.

Parler de débat est un bien grand mot. Car si la majorité de droite et le Parti Socialiste s'opposent sur divers points, ils sont d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la nécessité de faire une réforme. Les uns et les autres nous expliquent que, vu l'augmentation de l'espérance de vie, les caisses de retraites vont se trouver devant un déficit catastrophique. À les entendre, le recul de l'âge légal de départ à la retraite, l'augmentation de

la durée des cotisations, l'augmentation du montant de ces cotisations seraient inéluctables. L'une ou l'autre de ces mesures, ou les trois à la fois.

La campagne que mènent conjointement la majorité présidentielle et les dirigeants du Parti Socialiste vise à faire croire que les mesures de fond annoncées seraient dans l'intérêt des salariés. C'est un bluff grossier.

L'augmentation de la longévité n'implique pas qu'il faille

modifier en hâte les règles qui régissent aujourd'hui les retraites. Il y avait, il y a quelques années, deux salariés en activité pour financer une retraite. On va vers une situation où il n'y aurait qu'un travailleur en activité pour un retraité. Sauf que ce calcul ne prend pas en compte le fait que, dans les dernières décennies, la productivité du travail a explosé, à un rythme bien plus rapide que l'espérance de vie. Un même « actif » produit bien plus qu'il y a cinquante ans, et même dix ans. Le résultat de son travail pourrait et devrait servir à financer les retraites. Et cela suffirait à rétablir l'équilibre des caisses de retraites. Au lieu de cela, cette augmentation

fantastique sert à alimenter les profits des exploiters. Contrairement à la propagande assourdissante qu'on nous assène, de l'argent il y en a. Il n'est pas dans les caisses de retraites, mais il est allé exclusivement dans les caisses du patronat. C'est là qu'il faudra aller le chercher.

Le gouvernement est persuadé que ce qu'il ose appeler une réforme, pour laisser croire qu'il s'agirait d'une amélioration, passera sans difficulté. Encore qu'il s'est arrangé pour mettre en place un calendrier incluant les vacances.

Mais au rendez-vous qu'il fixe pour la suite de ce débat, le 7 septembre, il n'y aura pas en face de lui que des parlementaires

qui seraient prêts, avec des rectifications à la marge, à entériner le projet gouvernemental. Il y aura, dans la rue, les salariés qui diront leur mot. Des salariés, des travailleurs, des chômeurs qui se savent injustement lésés par une réforme qui se traduira par une baisse dramatique des revenus des retraités des classes populaires. Le poids du monde du travail est bien plus grand que celui des élus. Dans la rue, ils montreront que par des manifestations, mais aussi des grèves et des mouvements sociaux allant grandissants, le monde ouvrier peut faire changer les choix des gouvernants.

Jean-Pierre VIAL

• Financement de la dépendance **Des propositions scandaleuses**

Au nom de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, une députée UMP a présenté un rapport sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Il ne s'agit que de propositions mais elles sont tout à fait dans la ligne des « réformes » gouvernementales, puisque leur objectif est « la rationalisation des dépenses de la prise en charge des personnes âgées ». En réalité, il s'agit d'accréditer l'idée que chacun devra prendre en charge sa future dépendance.

Ce rapport propose de remplacer l'Allocation personnalisée d'autonomie par la souscription obligatoire, dès l'âge de cinquante ans, d'une assurance personnelle contre la perte d'autonomie auprès d'une mutuelle, d'une société de prévoyance ou d'assurance sous contrôle de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), organisme public chargé de gérer les aides aux personnes atteintes de handicap.

Mais en attendant que cette assurance – sûrement bienvenue pour les

financiers – porte ses fruits, les auteurs du rapport préconisent de « maintenir à titre transitoire une prise en charge publique » de cette allocation. Pour la financer, ils proposent d'augmenter la CSG sur les pensions des retraités et de leur appliquer la « journée solidarité », c'est-à-dire de réclamer une contribution aux retraités ainsi qu'à d'autres catégories – artisans, agriculteurs, professions libérales – qui en sont exemptes pour le moment.

Quant aux dépenses, il s'agirait de les réduire, en réservant l'Allocation d'autonomie aux personnes les plus dépendantes, celles qui appartiennent aux trois premières et non plus aux quatre premières catégories dans le classement de la gravité du handicap, ce qui éliminerait près de 50 % des bénéficiaires actuels.

Ces propositions constituent un véritable racket. Alors que la situation actuelle des personnes dépendantes, en raison de l'âge ou d'un handicap, est déjà un scandale, l'application de ces mesures ne ferait que la rendre encore plus insupportable.

Sylvie MARECHAL



Actuellement, c'est la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), organisme créé en 2004, qui gère les aides aux handicapés ou aux personnes âgées dépendantes. Son budget est de 22 milliards d'euros : les deux tiers proviennent des Caisses d'assurance maladie de la Sécurité sociale, le reste provient des Caisses d'assurance vieillesse, de la Contribution solidarité autonomie (la « journée de solidarité ») et de 0,1 % de la CSG. L'essentiel de ses dépenses consiste en aides individuelles

essentiellement sous la forme de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) créée en 2001. Or le nombre d'allocataires – plus d'un million en 2008 – a considérablement augmenté. L'État s'est peu à peu désengagé de son financement au nom de la décentralisation et sa participation est passée de 43 % en 2002 à 28,5 % en 2010. Ce sont les départements qui ont dû prendre la relève sans obtenir la compensation financière équivalente.

S.M.

• « Rigueur » ou pas « rigueur » ?

Les jeux de mots du gouvernement

Le 16 juillet, devant un parterre d'hommes d'affaires japonais, François Fillon a pour la première fois employé le mot « rigueur » qui était jusque-là banni des discours gouvernementaux.

Annonçant un gel des dépenses de l'État en mai dernier, Fillon avait déclaré que la France est « loin d'un plan de rigueur » qui « n'existe pas et qui n'existera pas ». Fillon proclame désormais qu'il a surmonté le tabou et qu'il emploiera à l'avenir le mot interdit. On ne sait pas si les financiers japonais auront été impressionnés par l'audace du Premier ministre.

Le sénateur UMP, Gérard Longuet, l'a été, lui qui explique que la « rigueur » est « un mot qui rassure les marchés ». Il serait en tout cas vain de se demander quand le gouvernement nous bluffe : lorsqu'il parle de rigueur ou au contraire quand il fait des pirouettes pour éviter le mot ? Assurément dans les deux cas. Si l'on pense à la façon dont il traite les classes populaires, le mot « rigueur » est bien pâlichon pour qualifier les attaques en cours ou en préparation, qu'il s'agisse de retraites ou des suppressions d'emplois dans les services publics. Mais si l'on pense à la posture du gouvernement envers le monde des riches, le mot est

plutôt comique : les efforts des Fillon-Sarkozy et de leurs semblables consistent à ouvrir en grand la bourse de l'État pour que la finance et le patronat puissent se servir, quitte à ce que les déficits se creusent. Les ministres en sont aujourd'hui à implorer la finance de prêter à l'État l'argent qu'ils ont mis à sa disposition pour la sauver de la crise.

En toute rigueur, les classes populaires sauront trouver la façon de dire aux Fillon et compagnie qu'ils en ont ras-le-bol de faire les frais des déficits que ceux-ci creusent en faveur des capitalistes.

Jean SANDAY

• Frais bancaires

Les banquiers coûtent cher

Un rapport sur les frais bancaires commandé par la ministre des Finances, Christine Lagarde, pointe du doigt le manque de transparence des tarifs et certaines pratiques, comme celle des « packages » qui obligent à payer pour des services, à prix fort, dont certains ne sont pas utilisés par les clients.

Ce n'est pas la première fois que les banques se font ainsi « épingle ». Il y a au moins d'un mois l'association de consommateurs UFC-Que Choisir dénonçait l'augmentation de 28 % en cinq ans des tarifs des incidents de paiement (chèques sans provision, comptes dans le rouge, etc.) toutes banques confondues. Christine Lagarde,

à la suite du rapport qu'elle a commandé, demande aux banquiers de diminuer de moitié ces tarifs ou que leur montant ne dépasse pas cinq euros. Quant à la « lettre d'information avant rejet », elle a augmenté de... 78 % pour la même période. Pour qui voudrait comparer les tarifs des banques, c'est tout simplement impossible, le rapport remis à Christine Lagarde donnant le chiffre de 303 tarifs différents en moyenne dans les brochures des banques. De plus les « packages » diffèrent d'une banque à l'autre.

Pour l'ensemble des banques, ce sont des sommes considérables qui sont ainsi payées par tous les clients et pas seulement les plus riches.

UFC-Que Choisir estimait que 40 % des revenus des banques de détail étaient issus des frais perçus sur les clients.

Christine Lagarde fait mine de prendre la défense des clients et de demander des comptes aux banques. Mais celles-ci n'ont guère de souci à se faire puisqu'elle déclare qu'elle fait confiance aux banques pour prendre des engagements, se mettre d'accord avec les associations de consommateurs et faire un point d'étape en septembre. Cela a tout l'air d'un nouveau chèque en blanc pour les banquiers qui continueront à faire des bénéfices sur le dos de leurs clients, bénéfices qui pour 2009 se montent à 11 milliards d'euros.

Cédric DUVAL

• Gaz de France - Suez

À quoi va servir l'argent qu'on nous prend

Depuis le 1^{er} juillet, les usagers subissent la dernière en date des hausses du gaz, d'environ 5 %, décrétée par le groupe GdF-Suez, bien d'autres augmentations ayant eu lieu les mois et les années précédents. Ces prélèvements au détriment des usagers, qui seront encore plus lourds en automne et en hiver quand reviendra le temps du chauffage, servent à enrichir le groupe GdF-Suez qui a fait près de 4,5 milliards d'euros de bénéfices déclarés lors de son dernier bilan.

On peut voir à quoi servent

ces détournements de nos fonds. En plus d'opérations diverses et variées en Amérique latine, GdF-Suez ambitionne de racheter à l'amiable un de ses concurrents, International Power, qui possède 45 centrales électriques dans le monde. Cette opération prendrait la forme d'une fusion et il en coûterait à GdF-Suez la somme de 6,4 milliards de livres, soit 7,6 milliards d'euros.

L'argent qu'on détourne ainsi de nos poches sert donc à faire grossir toujours davantage GdF-Suez... grâce au

gouvernement.

Car c'est le gouvernement qui a accepté la privatisation de GdF (après que Sarkozy eut juré ses grands dieux qu'il ne le ferait pas !) et qui a accepté qu'il soit bradé à Suez. C'est ensuite le gouvernement qui accepte, même en faisant mine de renâcler, les hausses du gaz réclamées par GdF-Suez. Une série de cadeaux faits à notre détriment.

On voit en tout cas que le trust voleur sait quoi faire de notre argent...

André VICTOR

• Classement des grandes fortunes

Leur monde et le nôtre

Le patrimoine professionnel des 500 plus grosses fortunes françaises a augmenté de 25 % en un an, apprend-on dans le dernier classement des grandes fortunes réalisé par le magazine *Challenges*. Cette fortune cumulée serait ainsi passée de 194 à 241 milliards d'euros.

Dans ce classement, on rencontre en bonne position une dénommée Liliane Bettencourt, propriétaire de L'Oréal, et dont la fortune aurait grimpé de 40 % pour atteindre les 17 milliards d'euros. D'autres noms moins connus y figurent et même la devancent. Le plus riche d'entre eux est Bernard Arnault, propriétaire de LVMH, numéro un mondial du luxe. Il est assis sur une fortune estimée à 22,7 milliards d'euros. On peut donc être très riche en vendant des produits de luxe, mais aussi en vendant des armes comme Serge Dassault avec ses 6,8 milliards d'euros.

Ces fortunes proviennent toutes de l'exploitation des travailleurs, souvent sur plusieurs générations comme l'illustre Bettencourt qui a hérité de la fortune de son capitaliste de père. Elles sont d'autant plus élevées que les salaires sont bas comme ceux des salariés d'Auchan, propriété de la famille Mulliez, deuxième dans ce classement, ou que les pressions sur les salariés sont multiples pour augmenter leurs cadences et donc leur productivité comme c'est le cas pour les ouvriers de PSA, propriété de la famille Peugeot, 19^e de ce classement. Ces fortunes se bâtissent aussi

sur l'exploitation du travail des peuples de pays opprimés, comme les Africains sur le dos desquels Bolloré, 11^e dans ce classement, a construit sa richesse. Accroître les fortunes, cela se fait aussi en se débarrassant des travailleurs : plus de mille postes supprimés en un an chez Michelin, 89^e dans ce classement. Ces fortunes, enfin, se développent d'autant plus vite lorsque la spéculation joue dans leur sens en faisant monter le cours des actions, comme c'est le cas des actions LVMH qui ont grimpé de 40 % en un an.

Mais les chiffres fournis par

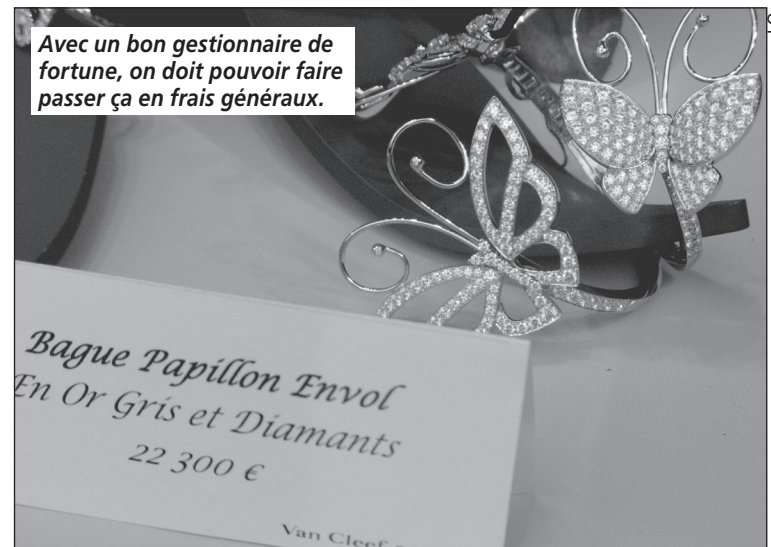
le magazine ne représentent en réalité qu'une partie de la fortune des grandes familles bourgeoises de ce pays. Elles possèdent bien d'autres avoirs comme des tableaux de maître, des vignobles de grand cru, des stations de ski ou une île des Seychelles. Et il y a tout ce que le fisc ne connaît pas ou fait mine de ne pas connaître, en particulier tout ce qui est placé dans les nombreux paradis fiscaux dispersés à travers le monde.

Le gouvernement et les médias aux ordres nous serinent qu'il est urgent de combler le déficit des caisses de retraite, le trou de la Sécu, le déficit du

budget de l'État : une partie seulement de ces 241 milliards

suffirait à les résorber.

Stéphane FORT



• Contrôle fiscal

Le filet laisse passer les gros poissons

En cette période où le feuilleton Bettencourt-Woerth défraie la chronique, il est savoureux de se souvenir des propos de Sarkozy qui, fin 2009, affirmait d'un ton martial à propos des évadés fiscaux : « Nous ne sommes pas là pour protéger les fraudeurs. Maintenant il y a des règles et elles doivent être respectées ».

Six mois plus tard, on apprend que l'affaire Bettencourt est aussi une affaire de fraude fiscale – 85 millions d'euros d'avoirs dissimulés en Suisse et une île aux Seychelles. Cette fraude dure depuis des décennies, sans que l'une des premières fortunes de France n'ait jamais été inquiétée.

Cette fraudeuse-milliardaire est loin d'être une exception. Des gros poissons comme elle, il y en a quelques milliers ; des grandes fortunes qui ne savent même pas combien elles « gagnent », mais qui ont à leur

service toute une armada de spécialistes chargés de trouver les moyens pour échapper au fisc.

Ces grandes fortunes seraient, nous dit-on, « difficiles à contrôler », car leurs méthodes seraient de plus en plus sophistiquées, sans parler de ce qui se passe à l'échelle internationale. « Difficiles », peut-être, vu les mécanismes de fraudes de plus en plus complexes. Sans compter le nombre dérisoire d'employés censés effectuer cette pêche aux grands fraudeurs. Les services fiscaux eux-mêmes

évoquent un manque criant de personnel, puisque seulement 7 % de leurs effectifs sont affectés à cette tâche, soit 5 000 personnes. Ils n'opèrent donc que 4 000 « examens de situation fiscale » par an, ce qui, à ce rythme, nécessiterait 141 années pour contrôler tous ceux qui sont assujettis à l'ISF ! Les grands fraudeurs, on le voit, peuvent continuer à dormir tranquilles sur leur magot.

Mais, ce n'est pas une question de « difficultés », c'est un problème de choix politique. Alors que les gros patrimoines classés par les services fiscaux comme « dossiers sensibles, à forts enjeux » restent le plus souvent à l'abri des contrôles, les difficultés s'évanouissent lorsqu'il s'agit de faire la chasse aux pauvres, aux travailleurs

pointés du doigt pour « abuser » du RSA, des allocations familiales, des arrêts maladie... ou des caisses de retraite. Tout est bon pour vider les poches des pauvres afin de remplir celles des actionnaires.

Woerth affirmait en mai 2009 : « *Le CAC 40 n'est pas nécessairement un endroit fraudogène, je ne vais pas faire le haro sur les patrons ; ce qui m'intéresse, c'est la fraude dans son ensemble* ».

Le mérite des scandales actuels est de permettre de lever en partie le voile sur les collusions entre le monde des affaires et le monde politique, sur les interpénétrations qui existent entre la grande bourgeoisie et les gouvernants.

Amélie NAVIÉ

• Expulsion des Roms par le préfet de Seine-Saint-Denis

Une politique odieuse dirigée contre les pauvres

Le 6 juillet dernier, Christian Lambert, le préfet de Seine-Saint-Denis tout juste nommé par Nicolas Sarkozy, a ordonné l'expulsion des 150 à 200 Roms d'un camp situé à Saint-Denis, en région parisienne, le camp du Hanul.

Cette expulsion s'est faite de manière musclée, très tôt le matin, comme souvent. À ce jour, ces familles sont toujours sans logement.

Le camp du Hanul existait depuis dix ans, une convention avait même été signée en 2003 avec Patrick Braouezec alors maire PCF de Saint-Denis. L'explication de cette décision préfectorale scandaleuse se trouve bien évidemment dans la politique du gouvernement qui vise à flatter les

sentiments anti-Roms qui peuvent exister dans la population, à s'appuyer sur les préjugés racistes et xénophobes. Hortefeux s'était félicité en juin dernier de la destruction de 37 camps sur les 59 existants en Seine-Saint-Denis, principalement des camps de Roms. Et si Christian Lambert, ancien chef du RAID, l'unité d'élite de la police, de 2002 à 2004, ancien patron des CRS, de 2005 à 2007, qui s'était illustré en son temps

contre les étudiants qui s'opposaient au CPE, a été choisi à ce poste par Sarkozy en avril dernier, c'est précisément pour diriger de manière musclée ce département populaire de la région parisienne.

Ces Roms, la plupart de nationalité roumaine, sont 2 600 qui vivent dans ce département, dans des bidonvilles. Ils aspirent à s'installer définitivement, mais pour la plupart ne trouvent pas de travail. En effet, bien que citoyens européens depuis le 1^{er} janvier 2007, ils sont victimes non seulement des préjugés qui règnent à leur égard, mais aussi des « mesures transitoires » prises

par le gouvernement français qui limitent le libre accès au marché du travail. Ils doivent obtenir de la préfecture une autorisation de travail, mais les conditions posées à l'obtention de cette autorisation la rendent quasi impossible.

Ils en sont réduits à se loger dans des endroits inadaptés et insalubres, situés dans des communes populaires le plus souvent – les riches ne veulent pas de misère à leur fenêtre et s'arrangent pour les éloigner. Cette extrême précarité des logements est parfois la cause de drames comme celui survenu en février 2010 à Orly dans le Val-de-Marne : deux jeunes

enfants roms avaient alors péri dans un incendie, provoqué par l'extrême précarité du logement.

Les Roms se trouvent régulièrement expulsés de partout par les autorités – et souvent reconduits à la frontière. Ce gouvernement espère ainsi plaire à l'électorat réactionnaire, en accusant les Roms de tous les maux. Mais ceux qui parmi les travailleurs pourraient l'approuver ne doivent pas se tromper d'ennemis. La guerre contre les Roms que mènent les Lambert, Hortefeux et Sarkozy fait partie de la guerre qu'ils mènent contre les classes populaires.

Aline RETESSE

• Sida

C'est la loi du profit qui décide

La 18^e conférence sur le sida se tient actuellement à Vienne, en Autriche. À la 16^e, en 2006, les dirigeants des grandes puissances avaient promis de fournir traitement et prévention pour tous dès 2010. Depuis, non seulement le nombre de personnes contaminées est loin d'avoir diminué, mais la grande majorité des malades n'a accès à aucun traitement.

Pourtant, d'après les scientifiques, non seulement ces médicaments peuvent permettre de vivre avec le sida, mais on constate qu'ils diminuent fortement les risques de transmission du virus.

Sur les 33 millions de personnes atteintes aujourd'hui, l'immense majorité vit en Afrique (22,4 millions) et en Asie (4,7 millions). Faire en sorte que ces malades aient

accès aux médicaments suppose plusieurs conditions.

Il y a le prix des médicaments eux-mêmes. Celui-ci est tombé à environ 100 dollars annuels par habitant : une baisse qui aurait pu se réaliser beaucoup plus vite si les laboratoires pharmaceutiques n'avaient pas tout fait pendant des années pour empêcher la fabrication et la diffusion de médicaments génériques, afin de garantir leurs

profits. Mais 100 dollars, cela reste encore trop pour les populations et les États concernés.

Il faudrait aussi savoir qui est porteur du virus, c'est-à-dire avoir du personnel médical en nombre pour dépister, faire des tests à grande échelle.

Il faudrait de plus concrètement distribuer les médicaments, dans des hôpitaux ou des pharmacies, avec là encore du personnel qualifié pour délivrer les traitements. Tout cela manque dramatiquement dans les pays les plus touchés.

Résultat, sur les 33 millions de personnes infectées dans le monde, seulement 12 millions sont dépistées et 5 millions

traitées.

Pour fournir les médicaments aux personnes atteintes, les responsables des organismes récoltant les fonds, essentiellement auprès des États, estiment qu'il faudrait, dans les trois années à venir, quinze milliards d'euros supplémentaires.

Les États les plus riches, non seulement refusent de débiter cette somme, mais certains d'entre eux préviennent que leur aide pourrait même diminuer « à cause de la crise ». Une crise durant laquelle ils ont dépensé cent fois plus pour les banques!

Bill Clinton, ex-président des États-Unis, a déclaré en

ouverture de cette conférence que « dans beaucoup trop de pays, beaucoup trop d'argent va à trop de gens qui vont à trop de réunions, qui prennent trop d'avions ». Ce n'est pas faux peut-être. Mais reporter la responsabilité sur les États les plus pauvres en invoquant à demi-mot leur corruption est une façon de ne pas mettre en cause la rapacité des grands trusts pharmaceutiques, y compris ceux de son pays.

La réalité, sur cette question comme dans d'autres, c'est que les États les plus riches choisissent d'abandonner les populations à leur sort catastrophique.

Stéphane GIRAULT

• Guadeloupe-Martinique

La population a été sciemment empoisonnée

Aux Antilles, une étude scientifique vient de remettre d'actualité une affaire dont les conséquences pourraient être pires que celles de l'amiante ou du sang contaminé : il s'agit de l'affaire du chlordécone, un pesticide puissant mais très nocif pour la santé, utilisé massivement dans les plantations de banane.

L'étude, menée entre 2004 et 2007 auprès de plusieurs centaines d'hommes, vient en effet de confirmer que « l'exposition au chlordécone augmente de manière significative le risque

de cancer de la prostate », qui représente la moitié des cancers dépistés en Guadeloupe et en Martinique.

Les dangers que faisait peser ce produit sur la population et

pour l'environnement étaient connus depuis longtemps. Dès 1976, les États-Unis l'avaient retiré du marché. En France, bien qu'un rapport de l'INRA daté de 1977 ait signalé les dangers que pouvaient représenter les fortes concentrations de ce produit dans le sud de la Guadeloupe, l'État, sensible aux intérêts des groupements de planteurs, a continué à autoriser son utilisation jusqu'en 1990 ; il a même accordé des dérogations aux planteurs de Guadeloupe et Martinique jusqu'en 1993.

La pollution que cela a engendré est une véritable bombe à retardement car le chlordécone a une durée de vie de plusieurs décennies et personne ne sait comment le neutraliser. Quel cadeau pour les générations à



venir ! De plus, la contamination ne se limite pas aux sols ; les sources, les rivières et le littoral ont également été touchés par le biais des pluies et des ruissellements. Rien qu'en Martinique, 22 500 hectares de terres agricoles seraient gravement pollués. Et c'est toute la chaîne alimentaire qui est concernée : on retrouve des traces de chlordécone dans les ignames et les patates douces, des légumes qui entrent dans l'alimentation de base de la population. On en retrouve également dans certains poissons et crustacés.

Roger MEYNIER

• Départements d'Outre-Mer

Les puits sans fond des aides au patronat

Prenant prétexte du handicap que présenterait son isolement géographique, le patronat des DOM n'a eu de cesse de réclamer aux différents gouvernements des exonérations toujours plus fortes de cotisations patronales.

Aujourd'hui, dans ces territoires, une partie importante des salaires du secteur privé est en tout ou partie exonérée de cotisations. L'an passé, le dispositif a coûté 1,6 milliard d'euros.

Officiellement, ces exonérations devaient permettre de « créer ou de sauvegarder des

emplois ». Qu'en a-t-il été au juste en 2009 ? Les différentes missions d'étude dépêchées dans les DOM viennent de donner leur verdict : premièrement les entreprises des DOM exonérées de cotisations sociales ont moins embauché que celles des DOM qui ne l'étaient pas (moins 2,12 %) ; les entreprises des DOM exonérées de cotisations sociales ont même moins embauché que les entreprises métropolitaines analogues.

En 2009, le chômage a explosé à la Réunion, les salaires sont restés toujours aussi bas et, dans certains cas, ont même régressé

E. G.

• Laboratoires Pfizer

Essais illégaux sur des enfants nigériens

Pfizer est de nouveau mis en cause dans l'affaire d'essais thérapeutiques sans autorisation au Nigeria.

Le numéro mondial de l'industrie pharmaceutique s'était engagé en juillet 2009 à verser 75 millions de dollars, dont 35 millions de dédommagement aux familles des victimes, en échange de l'arrêt des poursuites engagées depuis deux ans. Finalement l'accord à l'amiable a été rompu à l'initiative des familles nigérianes. Elles sont parvenues à saisir la justice

aux États-Unis, la Cour suprême américaine annonçant le 29 juin dernier que Pfizer pourrait être poursuivie.

Poursuivi ne veut évidemment pas dire condamné, d'autant plus que la justice est très lente quand il s'agit de géants industriels comme Pfizer.

Les faits eux-mêmes remontent à 1996 quand, dans l'État de Kano au Nigeria, sévissait une épidémie de méningite. Pfizer avait fait distribuer un nouvel antibiotique, le Trovan, alors que, selon la *Washington*

Post, ni le Nigeria ni les familles n'avaient donné leur autorisation à l'utilisation du médicament. Le même journal révélait que sur les 198 enfants concernés par l'essai thérapeutique, onze étaient morts et des dizaines d'autres souffraient de séquelles.

Pfizer s'était autorisé à utiliser un médicament qui n'avait reçu nulle part une autorisation de commercialisation, un médicament en cours d'élaboration, sans respecter les précautions qui sont de rigueur dans ce genre d'essais cliniques. Ce n'est pas un hasard si le groupe

pharmaceutique a fait le choix de tester son produit sans contrôle sur le continent africain, là où les trusts se sentent tout permis avec souvent la complicité des autorités locales. Pfizer espérait probablement que tout cela resterait dans l'ombre.

Le sort qu'a connu ensuite le Trovan renforce la suspicion : en 1997, la Food and Drug Administration autorisait la commercialisation du médicament aux États-Unis, mais l'interdisait aux enfants. En 1999, son usage était restreint car il était présenté comme responsable d'affections

Boris SAVIN

• Vaccination contre la grippe A

Un fiasco qui aura coûté très cher

Le rapport de la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale « sur la manière dont a été programmée, expliquée et gérée la campagne de vaccination contre la grippe A(H1N1) », vient d'être publié. La campagne y est jugée « décevante », les résultats « insatisfaisants » et le bilan « insuffisant au regard des moyens engagés ». C'est peu dire...

5,36 millions de personnes ont été vaccinées – pas même une sur dix ! – alors que le plan de prévention de la ministre de la Santé préconisait la vaccination de toute la population.

94 millions de doses de vaccins avaient donc été commandées, puisqu'on prévoyait deux injections par personne, pour un montant de plus de 700 millions d'euros. Au mois de janvier, au regard de la réalité de l'épidémie et du faible nombre de vaccinés, dû à une organisation aberrante de la campagne de vaccination, l'État résiliait la commande de 50 millions

de doses. La ministre déclarait alors qu'il n'était pas question de payer aux laboratoires les commandes résiliées. Sauf que finalement, à eux trois, Sanofi, Novartis et GlaxoSmithKline ont touché près de 50 millions d'euros d'indemnités, et Glaxo négocie encore pour une rallonge...

Mieux, si sur les 44 millions de doses de vaccin livrées par les labos, seulement un peu plus de 5 millions ont été utilisées, 3,5 millions ont été jetées. Pourquoi ? Essentiellement parce que l'État a accepté sans même discuter que les

laboratoires livrent des vaccins en flacons multidoses, c'est-à-dire servant pour plusieurs vaccinations mais qui, une fois ouverts, ne peuvent pas être conservés plus de 24 heures. Étant donné le peu de succès de la vaccination, chaque soir, dans les centres, de nombreux flacons multidoses ont donc été jetés. Au final il y a donc eu presque autant de vaccins jetés que de vaccins utilisés.

Mieux encore... Malgré les dons et ventes à des pays étrangers où les vaccins n'ont pas plus servi, il reste en France un stock de près de 25 millions de doses dont la date de péremption s'échelonne entre ce mois-ci et l'automne prochain. Il va donc falloir les détruire et payer pour leur incinération !

Sophie GARGAN

• Fillon en Nouvelle-Calédonie

Les vestiges du colonialisme

Lors de son passage en Nouvelle-Calédonie, Fillon a fait flotter côte à côte les deux drapeaux, français et indépendantiste kanak. Les commentateurs soulignent que ce serait un pas vers plus d'autonomie et d'autodétermination, voire l'indépendance, pour ce territoire situé aux antipodes, dans la région de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Si c'est le cas, ce ne serait pas trop tôt.

L'armée française s'était violemment emparée de cette île, en se heurtant à ses habitants kanaks à partir de 1853, créant là-bas un baigne, entre autres

pour les Communards de 1871. La « civilisation » française de l'époque a montré alors toute son inhumanité : la tête du chef kanak rebelle a été conservée dans un bocal envoyé à Paris. Quelques décennies plus tard, on exhibait des Kanaks présentés comme de primitifs cannibales lors de l'Exposition coloniale de 1931. Les colons venus d'Europe se sont emparés des meilleures terres. Après la Deuxième Guerre mondiale les énormes ressources de nickel du pays ont beaucoup rapporté aux colonisateurs. Aujourd'hui le nickel rapporte toujours beaucoup, mais

F. GESROL

• Tunisie

La dictature de Ben Ali veut imposer la loi du silence

Condamné à quatre ans de prison pour « diffusion d'information de nature à troubler l'ordre public », le journaliste tunisien Fahem Boukadous a été arrêté le 16 juillet.

Le régime veut lui faire payer son reportage sur le soulèvement populaire dans le bassin minier de phosphates de Gafsa, durant l'année 2008. Pendant des mois, la population s'était révoltée contre le chômage, la misère, la corruption locale, la dictature patronale autant que celle du pouvoir politique. Le régime comme à son habitude avait répondu par la répression : trois morts parmi les manifestants et, après des parodies de procès et des aveux obtenus sous la torture, des dizaines de condamnations, allant jusqu'à huit ans de prison ferme, en particulier contre les syndicalistes animateurs du mouvement.

Fahem Boukadous avait fait passer un reportage sur ces événements en juillet 2008, sur une chaîne basée en Grande-Bretagne. Il y dénonçait le véritable état de siège de la région de Gafsa. C'est ce qui lui a valu une condamnation à 6 ans de prison en février 2009. Il s'était réfugié dans la clandestinité.

Avant les élections présidentielles et législatives de novembre 2009, 38 des syndicalistes emprisonnés ont bénéficié d'une libération conditionnelle... Ce qui signifie pratiquement qu'ils sont sous la menace permanente d'un

retour en prison, sans compter le harcèlement policier qui va les poursuivre et les difficultés à trouver un emploi.

Fahem Boukadous, qui est alors sorti de la clandestinité, s'est vu une nouvelle fois condamné en appel le 6 juillet dernier. C'est à l'hôpital où il se fait soigner pour des problèmes respiratoires qu'il a été arrêté.

Des dizaines d'opposants ou travailleurs sont régulièrement emprisonnés, torturés en Tunisie, sans que cela n'émeuve le gouvernement français. En visite officielle, en mai dernier, Fillon, emboitant le pas à Sarkozy venu un an plus tôt, ne déclarait-il pas : « Permettez-moi ensuite de vous dire combien la coopération entre la France et la Tunisie est exemplaire et essentielle. Il y a plus de 1 200 entreprises françaises qui sont implantées dans votre pays, et qui emploient plus de 100 000 Tunisiens ». Et pour exploiter 100 000 Tunisiens, le patronat et l'État français s'accrochent à un régime qui réprime les travailleurs et ceux d'entre les journalistes qui tentent de dévoiler l'envers du décor du soi-disant « miracle tunisien ».

Ainsi, après l'arrestation de Fahem Boukadous, le gouvernement français s'est fendu d'un communiqué où il se dit... « préoccupé » : façon de dire que ce nouvel épisode répressif n'a aucune chance de remettre en cause « l'exemplaire coopération » entre Paris et Tunis.

Stéphane GIRAULT

• Raffinerie des Flandres-Total Dunkerque

La direction cherche à tricher La grève n'est que suspendue

Lundi 19 juillet, les travailleurs de Total-Dunkerque en grève depuis le 12 janvier ont voté la suspension de leur mouvement pour pouvoir participer aux travaux de remise à niveau de la raffinerie décidés par la direction.

Le 30 juin, la cour d'appel de Douai a en effet condamné Total à reprendre le raffinage à la Raffinerie des Flandres de Dunkerque dans un délai de quinze jours avec une astreinte de 100 000 euros par jour de retard. Elle considérerait que le groupe n'avait pas respecté, lors de la fermeture provisoire du raffinage en septembre dernier, puis définitive le 8 mars 2010, les procédures d'information du comité central d'entreprise.

Depuis, Total a demandé au tribunal de grande instance

de Nanterre de dire que la procédure a été régulière et que le redémarrage n'a pas à avoir lieu. Il a aussi déposé un recours en cassation. Seulement, ces procédures judiciaires ne sont pas suspensives et Total n'a pas voulu s'opposer ouvertement au jugement de Douai. Alors, le groupe a présenté pour le 19 juillet un plan de travaux. Celui-ci organise la reprise des expéditions de carburants raffinés. Car aujourd'hui, il y a sur le site une centaine de cuves aux trois-quarts pleines qui représentent des centaines de millions d'euros que Total veut récupérer le plus vite possible. Comme il veut aussi faire dégazer et mettre en conformité des installations qui pourront être ensuite utilisées ailleurs ou revendues.

Pour le reste, il n'est pas question de la reprise du raffinage. La direction l'écrit

clairement en préambule de son plan de travail. D'ailleurs, la direction n'a même pas voulu récupérer les systèmes électriques des cuves contenant du pétrole brut, démontés par les grévistes il y a quelques mois. Elle ne compte pas le faire raffiner à Dunkerque.

Durant l'assemblée, les représentants des syndicats qui ont mené le mouvement, SUD et CGT, ont proposé sa suspension. La CGT donnant 72 heures à la direction pour programmer le redémarrage du raffinage. Ce délai passé, la grève pourrait reprendre.

Si les patrons veulent poursuivre l'arrêt du raffinage et le démantèlement rapide de la raffinerie en faisant semblant d'exécuter le jugement de la cour d'appel, les travailleurs ne sont pas dupes de leurs manœuvres et ils sont prêts à s'y opposer.

Serge VIARD

• La Redoute – Tourcoing

Non au coup de force de la direction

La DIAM est une société filiale de La Redoute qui traite l'envoi des catalogues et des publicités « papier » aux clients. Mais l'essentiel des 220 salariés en équipe sont des salariés de La Redoute qui, au fil des ans, se sont retrouvés à travailler dans ce secteur après avoir travaillé indifféremment sur les autres sites de l'entreprise. Le sigle vert de La Redoute est d'ailleurs affiché en grand sur les locaux.

Depuis quelques mois des rumeurs de revente à d'autres sociétés spécialisées dans ce qu'on appelle l'encartage, couraient. Parallèlement, la direction annonçait des pertes dans cette activité. Selon elle, c'est maintenant la priorité au Web et le support papier est en perte de vitesse. Apparemment, la revente à un autre groupe aurait fait long feu...

Or, la direction vient d'annoncer le lundi 5 juillet qu'elle envisageait de demander à ces salariés de passer d'un contrat de travail Redoute à un contrat de travail DIAM. Et elle imposait des délais très courts: le 27 juillet pour la dernière négociation et le milieu d'août pour la prise de décision des salariés.

Obliger des salariés à quitter La Redoute, à marche forcée, en pleine période de

congrés payés, c'est la démonstration que la direction de La Redoute craint les réactions de ces travailleurs car il est évident qu'elle les met dans une situation critique pour les années à venir.

L'incompréhension et la colère ont accueilli l'annonce. Finalement c'est l'évocation des risques « psychosociaux », pour des salariés partant en vacances dans une totale incertitude, qui ont fait reporter le calendrier début septembre.

Mais ce qui apparaît pour l'instant des « propositions » de La Redoute montre la volonté de sa direction de baisser les coûts salariaux, sans doute pour mieux revendre cette filiale ensuite. Elle propose de donner une somme forfaitaire pour le rachat de la prime d'ancienneté, de même que pour les jours d'ancienneté.

La direction déclare que le coût de l'activité est de 20 % supérieur à la DIAM que chez des concurrents dont l'encartage est le métier unique ! Or la direction ne prend pas la peine de publier, une façon de ne même pas nous permettre de vérifier.

Ce qui est inquiétant, c'est le sort des collègues de La Redoute, des centraux téléphoniques et de la saisie-commande, qui ont été transférés à d'autres sociétés. En effet, la presse vient de mentionner la fermeture du centre d'appel de Téléperformance de Marseille qui appartenait auparavant à La Redoute ! C'est le chômage qui menace maintenant les anciens collègues ! Et des 80 collègues de la saisie-commande mutés à GBS+, seules six restent salariées de cette entreprise, vu les conditions de travail déplorables.

Alors passer de La Redoute à la DIAM, pour travailler plus et gagner moins, avec en plus le chômage comme perspective, ce serait accepter un marché de dupes !

Correspondant LO

• Clermont-Ferrand

Grève pour les salaires

Pendant une semaine, les ouvriers de l'entreprise Dumez-Lagorsse ont fait grève et ont occupé des chantiers pour obtenir 100 euros de plus par mois.

Le principal chantier – et c'est d'abord là que la grève a éclaté – est celui du stade de rugby de l'ASM. Ce sont des travaux d'agrandissement aux angles des tribunes dans des conditions pénibles: de 6 heures du matin à 15 heures, avec des températures autour de 35°.

L'entreprise Dumez-Lagorsse est une filiale du groupe Vinci. Elle a de nombreux chantiers sur Clermont, notamment à l'an-

accepté d'ouvrir des négociations pour lundi 12 juillet, mais à condition que le travail reprenne, les grévistes ont voté la suspension de la grève pour ce jour-là. Mais en avertissant que si on leur offrait des miettes, ils se remettraient en grève.

C'est ce qui s'est produit. À l'assemblée générale du lundi après-midi, les délégués sont revenus les mains quasiment vides de leur entrevue avec le directeur régional. La proposition d'une augmentation de 75 euros... par an – alors qu'ils revendiquaient 100 euros par mois – est apparue comme dérisoire et provocatrice.

D'autant que le chantage



cienne clinique Marivaux, ou place Henri Dunant ou encore à l'ancien IUFM. Avec celui du stade, on y compte près de deux cents ouvriers et employés.

Leur dernière augmentation de salaire: 0,5% remonte au début 2009. Récemment, une pétition a circulé entre les chantiers pour demander 5% d'augmentation. Les délégués CGT, seul syndicat présent, se sont heurtés au refus de la direction. Celle-ci prétend compenser les bas salaires – la plupart des ouvriers étant au smic – en accordant une prime annuelle d'intéressement. Mais cette dernière a subi une forte baisse, tombant de 1 200 euros en moyenne par salarié à 750 euros.

Alors la grève s'est propagée à l'ensemble des chantiers, les militants CGT ayant rapidement convaincu leurs camarades que face au même patron, il fallait lutter ensemble et revendiquer la même chose: au lieu de 5%, 100 euros pour tous.

Le slogan de Vinci est prometteur: « Les richesses ne valent que parce qu'on les partage ». Eh bien, ce partage, c'est ce que demandaient les grévistes.

La direction ayant enfin

de la direction n'en finissait pas. Elle voulait bien accepter un autre rendez-vous pour discuter, mais seulement s'il y avait reprise immédiate du travail.

Nullement découragés, les travailleurs ont répondu comme il fallait: la grève a été aussitôt revotée et les chantiers ont été à nouveau occupés.

À la suite de nouvelles négociations, jeudi 15, le travail a finalement repris.

La direction accorde, pour l'année, 75 euros d'intéressement supplémentaire par personne, et pour toutes les catégories. Ainsi qu'une prime mensuelle de 20 euros pour les compagnons et le personnel des bureaux, soit 1,4% du salaire.

Les journées de grève seront soit récupérées en heures supplémentaires, soit retenues de façon échelonnées: un jour par mois. Enfin la direction accepte de nouvelles discussions sur les salaires en fin d'année.

Certes les grévistes ont conscience de n'avoir pas obtenu toutes leurs revendications. Mais ils ont obligé une direction intransigente à faire quelques concessions.

Correspondant LO

• General Motors – Strasbourg

Référendum pour avaliser les méthodes de gangsters de la direction

Lundi 19 juillet, les travailleurs de GM étaient appelés par trois syndicats (CFDT, CFTC et FO) à se prononcer par référendum sur la question: pour ou contre la reprise de l'usine de GM Strasbourg par GM Company soi-disant pour sauver les emplois et pérenniser le site.

La question était déjà truquée puisque la reprise de l'usine était conditionnée à une baisse de 10 % des coûts salariaux exigée par la direction de GM, c'est-à-dire le gel des salaires pendant deux ans, la suppression de 7 jours de RTT, le gel de l'intéressement jusqu'en 2013, plus quelques bricoles pour arriver aux 10 % d'économie.

Partagés entre l'espoir de garder leur emploi et perdre du salaire, 645 salariés sur les 929 votants, ont choisi, le couteau sous la gorge, de répondre «oui». Cependant 268 ont voté «non» à l'appel de la CGT qui n'était pas partie prenante de ce référendum qui donnait un chèque en blanc à la direction.

Le but de l'opération est

d'exiger de nouveaux sacrifices des salariés et principalement aux travailleurs des ateliers. De moins en moins nombreux, suite au plan de suppression d'emplois de 2008 et celui qui est en cours, ils ont dû subir une augmentation de la production de 1 200 à 1 500 boîtes de vitesse par jour depuis trois mois. Et c'est sur eux que vont peser essentiellement les économies sur les coûts salariaux. En effet, simple exemple, la participation aux efforts des directeurs se résumera à payer, à hauteur de 100 euros par mois, pour faire le plein de leur voiture de fonction!

Ce référendum était doublement truqué car tout le monde était appelé à voter: les cadres en

congrés ou en maladie sont venus lundi pour voter, par contre les ouvriers qui sont dans le plan de suppressions d'emplois n'ont pas eu le droit de participer. Les organisateurs avaient sans doute trop peur qu'ils votent «non».

Les travailleurs n'ont aucune raison d'être rassurés car aucune assurance ne leur est donnée, bien au contraire. La direction, en gangster sûr de sa force de frappe, avait déjà préparé son coup et, après s'être payé le luxe d'un «oui» majoritaire à ses attaques, elle se permet d'aggraver la note à payer.

Dès mardi matin, la direction dans son arrogance donnait pleinement raison à ceux qui ont voté NON! À peine 12 heures après la fin du décompte des voix, à la réunion de CE, les délégués syndicaux découvraient dans le document pour lequel elle exige la signature de tous les syndicats - autre chantage - des nouvelles mesures qu'elle avait



bien pris soin de cacher jusqu'à maintenant. En plus du vol sur les revenus salariaux, elle exige l'annualisation du temps de travail, à hauteur de 1 607 heures par an, la suppression du droit local, ce qui revient à banaliser le travail du dimanche, puisque la semaine irait du dimanche au dimanche. Les RTT ou ce qui en restera seront payées au taux horaire de base et sans prime. (Actuellement, une RTT en horaire d'après-midi ou de nuit est payée avec les primes). Et au bout de tout cela, General Motors Company peut racheter l'usine pour 1 euro, certes, mais elle peut vendre quand elle veut.

Quand ces mesures, qui avaient été soigneusement cachées avant le référendum, ont été connues, les travailleurs de GM, en particulier ceux qui avaient voté «oui», se sont sentis floués.

Tout le discours sur la sauvegarde des emplois est un vrai mensonge pour aggraver l'exploitation et peut-être au bout du compte procéder à la fermeture, comme cela est en train de se passer à Opel Anvers où les travailleurs aussi avaient accepté de gros sacrifices sur la promesse de garder les emplois.

Correspondant LO

• Air France

Encore 4 100 emplois sur siège éjectable...

Air France vient d'annoncer la prochaine suppression de 4 100 postes. Une fois encore. Car, même si la direction de la compagnie s'emploie à présenter cela comme la conséquence de six trimestres de perte consécutifs, elle «oublie» de préciser que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'elle supprime des postes: elle a même commencé à sabrer dans les emplois alors qu'elle réalisait les bénéfices les plus élevés du transport aérien mondial, et cela pendant dix années

de suite!

Cette nouvelle vague de suppressions de postes s'inscrit dans la politique de réduction permanente de ses coûts salariaux, poursuivie par la direction d'Air France depuis des années. Et, pour essayer de masquer la chose, elle a beau étaler dans le temps l'annonce de ses plans dits de «départs volontaires» (1 800 pour le dernier en date, celui de 2009), de gel des embauches ou de «non-remplacement des départs

naturels», le calcul est vite fait: ce sont près de 10 000 emplois qu'elle voudrait avoir réussi à supprimer entre 2008 et 2013, soit 16,3 % des effectifs en cinq ans!

Et il faut préciser que, dans bien des secteurs, l'activité n'a pas diminué, voire augmente. Autrement dit, cette diminution continue de la masse salariale – combinée avec un gel de fait des salaires, mais pas des prix pratiqués par la compagnie vis-à-vis de ses clients – se

transforme en autant d'argent supplémentaire qui, réduction ou pas du trafic aérien, se retrouve dans les poches des actionnaires.

D'ailleurs les suppressions d'emplois ont atteint un tel niveau que, dans certains secteurs, la direction en arrive à craindre que cela la gêne pour emporter de nouveaux gros contrats. Ainsi, dans des domaines fort lucratifs de la maintenance aérienne (tels l'entretien et la révision des moteurs d'appareils d'autres compagnies) Air France doit quand même procéder à quelques embauches, au moins de jeunes qu'elle a l'habitude de faire travailler en apprentissage, pour faire face à la demande... et à la perspective de gains très

importants pour la compagnie.

Le comble est qu'au moment où Air France préparait ces nouvelles suppressions d'emplois au fret, en escale (surtout en province) et au sol parmi le personnel commercial, sa direction annonçait des chiffres trimestriels positifs (pour elle). Début juillet, son directeur général vient d'ailleurs de confirmer que la compagnie, tablant sur une reprise du transport aérien, va commander une centaine d'Airbus ou de Boeing...

Cela représente une somme énorme qu'Air France va donc déboursier, confirmant ainsi que les caisses de la direction ne sont pas vides, contrairement à ce qu'elle voudrait faire croire au personnel.

Correspondant LO

• Centre commercial Avenir – Drancy (Seine-Saint-Denis)

Les salariés de la boulangerie Paul en grève

Depuis vendredi 9 juillet la majorité des salariés de la boulangerie Paul du centre commercial Avenir de Drancy en Seine-Saint-Denis sont en grève.

Ils ont entamé ce mouvement suite à l'annonce par le groupe Paul de la mise en franchise de la boutique dans laquelle ils travaillent, ce qui aura pour conséquence le changement de convention collective qui de l'agroalimentaire passerait à celle du commerce nettement moins favorable.

Par ailleurs le nouveau gérant a annoncé que sur les 28 salariés actuellement en poste il ne comptait en garder que dix.

Le projet de la direction générale du groupe est de franchiser de plus en plus de boutiques, au moins dans la région parisienne et comme elle le dit «d'explorer de nouveaux territoires»: les musées, les hôpitaux, les stations de montagne, les stations balnéaires.

Ce groupe compte 326 boutiques en France; son chiffre d'affaires a atteint 420 millions d'euros en 2009, la boutique de Drancy réalise en moyenne 3 500 à 4 000 euros de recette chaque jour. C'est le résultat du travail des salariés et il est plus que légitime qu'une fois le produit de leur travail empoché par Paul, ces travailleurs

refusent d'être traités ainsi.

Ils s'adressent à la clientèle du centre commercial avec une pétition qui a déjà recueilli un millier de signatures. Mardi 20 juillet, un rassemblement était organisé à l'initiative de l'Union départementale CGT devant la boutique où se sont retrouvées une cinquantaine de personnes.

Les grévistes, bien que peu nombreux, font beaucoup de bruit. Pour le moment, ils se font plus entendre de la direction du Carrefour du même centre commercial que de la direction de Paul, mais ils sont bien décidés à continuer.

Correspondant LO

Au sommaire de **LUTTE DE CLASSE** N° 129 (juillet 2010)

- Le capitalisme à la dérive

- France

La «réforme» des retraites: l'hypocrisie de la droite... et celle de la gauche réformiste

- Afrique du Sud

Derrière les vuvuzelas

- Grande-Bretagne

Les Conservateurs mettent en œuvre les mesures antiouvrières conçues par les Travailleurs

- États-Unis

La montée de la droite, un produit de la crise et de la politique des Démocrates

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,56 euro

• La Villeneuve de Grenoble

Une démonstration de force qui ne résout rien

« Du quartier modèle aux violences urbaines : Villeneuve, comment en est-on arrivé là », c'est ainsi que titrait *Le Dauphiné Libéré* du mardi 20 juillet. En effet, ce quartier est depuis plusieurs jours en proie à des violences qui ont commencé dans la nuit du jeudi au vendredi 16 juillet, après qu'un jeune, originaire de la Villeneuve, eut été tué, lors d'une fusillade avec les policiers qui le poursuivaient après le braquage du casino d'Uriage, situé à dix kilomètres.

Ce fait divers tragique et ses suites posent une nouvelle fois le problème de la violence dans ces quartiers populaires qui, comme la Villeneuve, connaissent, en particulier chez les jeunes, un très fort chômage et où sont concentrées des familles qui n'ont pas les ressources suffisantes pour échapper à la pauvreté. Pourtant, à l'origine, le quartier de la Villeneuve était le fruit d'un projet aux objectifs très novateurs et généreux. Mais depuis il y a la crise, le chômage, la précarité qui favorisent la marginalisation des jeunes. Il y a la politique budgétaire de l'État qui réduit les budgets des services

publics, dont l'enseignement, le logement social ou encore la Santé. L'État se désengage, les municipalités ne font plus face. Alors Sarkozy et Hortefeux ne font rien d'autre que de confier à leurs forces de police spécialisées le soin de rétablir l'ordre coûte que coûte, sans rien régler mais en laissant sur leur passage dans bien des esprits un désir de vengeance.

Aujourd'hui, la Villeneuve est en état de siège. Des cars de CRS sont à toutes les entrées du quartier, le soir, et chaque voiture ou chaque piéton qui veut rentrer ou sortir est fouillé. Les espaces publics sont déserts dès 21 heures. Chaque nuit, un hélicoptère équipé d'un puissant projecteur et de caméras survole le quartier de longues heures durant, éclairant les façades des immeubles avec

un bruit qui empêche tout le monde de dormir. Les discussions entre habitants du quartier sont nombreuses : certains condamnent cette minorité de jeunes qui « foutent la merde » et « empoisonnent la vie » du quartier, d'autres se sentent plus en sécurité, d'autres sont révoltés par les incendies de véhicules qui les ont touchés alors qu'ils n'arrivent déjà pas à joindre les deux bouts, d'autres

sont agacés par ce déploiement de forces de police dont ils n'attendent pas la résolution de leurs problèmes, tous enfin sont fatigués par ces longues nuits bruyantes et chaudes, où ils ne peuvent pas se reposer avant de retourner au travail le lendemain...

Le Dauphiné Libéré du 20 juillet rapporte les propos d'un habitant du quartier, militant associatif connu : « L'approche et le traitement exclusivement sécuritaires de ce type de fait divers sont aberrants, surtout avec tout ce déploiement et cet arsenal "anti-terroriste" et guerrier. Depuis plus dix ans la police dite de proximité n'existe plus à la Villeneuve, les policiers n'ont plus aucun contact avec la population, sa seule apparition, sa seule visibilité étant réduite à ces interruptions aussi brutales, massives, spectaculaires qu'aberrantes qui ne peuvent provoquer que haine et volonté d'en découdre (...) ».

Alors il est temps de cesser de faire payer la crise aux plus pauvres et de consacrer une partie, même infime, des milliards qui servent à la spéculation, à offrir un présent et un avenir à la population des quartiers populaires les plus pauvres au lieu de ne se donner que les moyens de leur faire la guerre.

Correspondant LO



La Villeneuve hier et aujourd'hui

C'est au cours de l'année 1972 que les premiers logements du quartier ont été mis en service, avec une municipalité socialiste dirigée par Hubert Dubedout. Ils répondaient au manque de logements sociaux à Grenoble.

Une équipe d'architectes, de sociologues, d'urbanistes, d'enseignants, s'était installée sur place avec des objectifs précis : 50 % de logements sociaux, 50 % d'accession à la propriété pour un coût inférieur de 30 % aux prix moyens de l'époque, la prévision d'autant d'emplois que de logements, la volonté de créer les équipements (écoles, gymnases, piscine, centres de santé...) en même temps que les logements. Un plan en forme de criques, pour éviter les vis-à-vis, et une galerie piétonne étaient décidés, afin d'éviter les grandes barres et les tours. Côté qualité, les logements bénéficiaient du premier label d'isolation phonique, et

avaient 10 % de surface en plus que les normes de l'époque. C'étaient (et ça l'est encore d'ailleurs,) de beaux duplex, spacieux et lumineux. Les coursives desservant les appartements étaient conçues avec des espaces de convivialité pour se retrouver entre voisins. Les vide-ordures étaient reliés à un collecteur pneumatique en sous-sol. D'autres infrastructures étaient mises en place (mais ont disparu depuis) : des ateliers de fabrication d'affiches, de poterie, de tissage... et même un studio TV (tout le quartier est aujourd'hui câblé, et le studio existe encore). Un centre de santé était construit, avec pour priorité : la prévention. Les façades étaient à certains endroits décorées par des grands dégradés colorés sur fond blanc, à d'autres par des couleurs vives, il y avait de nombreuses fresques et statues.

Les écoles pratiquaient une pédagogie nouvelle, étaient équipées de terminaux d'ordinateur. Elles n'avaient pas de

clôtures. Le collège était alors imbriqué avec la Maison de quartier, disposant d'une sorte de restaurant collectif, mélangeant les élèves et les adultes du quartier.

Puis, en 1983, le maire RPR Alain Carignon modifia la politique d'attribution des HLM, mettant à mal l'équilibre social du quartier. L'entretien et la rénovation du quartier furent négligés.

Avec la crise, le quartier s'est encore paupérisé : 30 % de ses 15 000 habitants sont aujourd'hui au chômage, les classes moyennes ont déserté le quartier. La décoration a en grande partie disparu, faute d'entretien. Le collège est devenu un collège très classique malgré son architecture futuriste. Il est maintenant entouré de grilles contre les « rodéos » qui empêchaient les cours en rez-de-chaussée. Les maternelles et primaires ont gardé l'esprit d'école ouverte, mais sont soumises, comme à l'échelle nationale,

à des restrictions de moyens. Tous les équipements sociaux et éducatifs du quartier se heurtent aux suppressions de postes et au désengagement financier de l'État : le centre de santé, qui soigne plus de 10 000 personnes et a un rôle essentiel de santé publique dans le quartier, connaît régulièrement des problèmes budgétaires. Les écoles et le collège accueillent aujourd'hui, de plus en plus nombreux, des enfants de familles en difficulté.

Un projet de rénovation du quartier est prévu pour 2012, mais tout le monde sait que son financement est limité ; d'autant que le désengagement de l'État s'accroît. Et du coup la municipalité socialiste de Michel Destot a annoncé son projet de passer à un système de ramassage d'ordures plus traditionnel, prétextant le fort coût de l'entretien de l'actuel système.

On ne peut pas dire que le quartier de la Villeneuve soit laissé à l'abandon. Des efforts

sont faits, mais pas à la hauteur des besoins grandissants en cette période de crise. Le député-maire PS de Grenoble, Michel Destot, explique largement que les priorités de la municipalité socialiste sont les quartiers populaires. Or, le budget de la municipalité de Grenoble comprend de fortes subventions aux entreprises comme STMicroelectronics ou le projet Minatec. La communauté des communes, dont fait partie la ville de Grenoble, vient d'accorder une nouvelle subvention de 846 161 euros à cinq pôles de compétitivité. Ces projets concernent des entreprises privées, dont certaines, comme Schneider Electric par exemple, ne sont pas des petites entreprises.

La municipalité ne peut compenser à elle seule tous les désengagements de l'État, mais elle pourrait accorder la priorité aux quartiers populaires et non aux grandes entreprises dont les profits sont mirobolants!

• 1960 : Les indépendances des colonies françaises d'Afrique noire

Un lifting du colonialisme pour maintenir la domination de l'impérialisme français

Au cours de l'année 1960, quatorze colonies africaines de l'ex-empire français, rebaptisé Union française en 1946, se virent accorder leur indépendance par l'État français. Cela commença par le Cameroun le 1er janvier. En avril, ce fut le tour du Sénégal et du Togo. En juin, Madagascar. La plus grosse vague eut lieu entre le 1er et le 17 août et concernait le Bénin, le Niger, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, le Tchad, la République centrafricaine, le Congo et le Gabon. En septembre s'ajoutèrent le Mali et en novembre, la Mauritanie.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la bourgeoisie française, comme d'autres bourgeoisies d'Europe affaiblies par la guerre, avait fait le choix de conserver ses colonies. Cette guerre est toujours présentée comme la victoire de la démocratie contre le fascisme, mais dans les colonies françaises d'Afrique il n'était même pas question alors d'établir un suffrage universel. Les milieux colonialistes, arriérés et réactionnaires, étaient sur-représentés. Ainsi, l'unique sénateur européen de Centrafrique était élu par... quinze électeurs et les fonctionnaires coloniaux se déplaçaient encore dans des hamacs portés par des Africains.

Mais le maintien des empires coloniaux coûtait cher. La Grande-Bretagne, les Pays-Bas avaient dû reconnaître l'indépendance de leurs possessions d'Asie dans l'immédiat après-guerre. La France avait dû évacuer le Nord-Vietnam après Dien Bien Phu. Les industriels de la métropole dont l'activité ne dépendait pas du marché colonial auraient préféré bénéficier directement de la manne étatique. Les patrons de l'aéronautique ou de l'automobile étaient plus attirés par le marché européen que par les colonies. En outre, les États-Unis exerçaient une pression politique « anticoloniale » avec pour objectif de leur permettre d'accéder à des marchés protégés par les chasses gardées coloniales.

Tous ces facteurs finirent par contraindre les États européens à décoloniser, même là où ils n'avaient pas été chassés par des révoltes. Mais renoncer à la forme coloniale, c'est-à-dire la domination directe, ne signifiait pas renoncer à la domination !

De la décolonisation...

La guerre d'Algérie fut l'accoucheuse des indépendances en Afrique noire. La crise politique dans laquelle sombra la IV^e République fut dénouée par le retour au pouvoir de de Gaulle, qui acheva ce que la

gauche avait préparé avec la « loi cadre » de Defferre en Afrique. Entre 1958 et 1960, de Gaulle mit en route le processus des indépendances, devenues indispensables au maintien des intérêts capitalistes français.

Nombre d'Africains ont éprouvé de la joie à ne plus subir les humiliations quotidiennes de l'administration coloniale raciste. Mais derrière la façade des drapeaux, des hymnes et des sièges à l'ONU de ses alliés africains, la France défendait ses intérêts. La bourgeoisie française plaça à la tête des nouveaux États des hommes qui lui étaient liés moralement et socialement, et surtout décidés à en défendre les intérêts au-delà des indépendances.

Certains d'entre eux avaient participé aux institutions de la bourgeoisie française comme l'Ivoirien Houphouët-Boigny, plusieurs fois ministre sous la IV^e République et un des rédacteurs de la Constitution de la V^e ou encore le Sénégalais Senghor, lui aussi ancien ministre. Ailleurs, ce fut d'ex-sous-officiers de l'armée française comme Bokassa en Centrafrique ou Eyadéma au Togo. Une seule exception : la Guinée de Sékou Touré qui, en 1958, avait opté avant tout le monde pour l'indépendance mais contre de Gaulle, et qui subit les représailles de la France qui lui retira fonctionnaires et crédits.

Cette décolonisation entraîna le découpage de l'Afrique en États rivaux. Il n'était pas question pour la France de favoriser leur union, ne serait-ce que dans le cadre administratif créé par la colonisation, avec l'AOF et l'AEF, qui furent découpées en plusieurs États suivant des frontières tracées par les colonisateurs, qui tranchaient dans le vif, éclatant une même ethnie en plusieurs États. En 1964, les dirigeants africains déclarèrent ces frontières intangibles.

... à l'art de conserver sa zone d'influence

L'Afrique restait un champ d'investissements pour certains groupes capitalistes, d'autant plus intéressant que ces

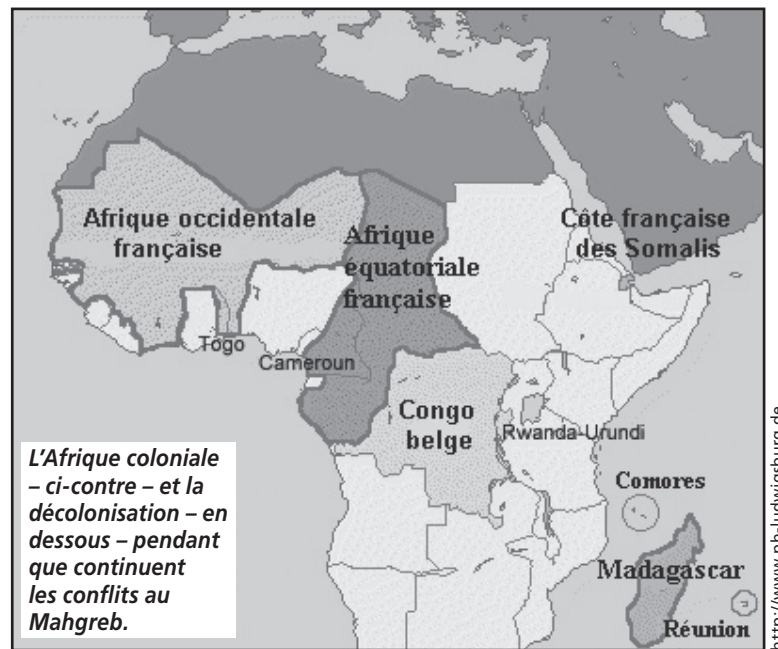
investissements étaient garantis, voire financés en partie par l'État français, par le biais de la prétendue « aide au développement ». L'Afrique était une source importante de matières premières : pétrole, fer, bauxite, arachide ou coton. Elle représentait aussi des débouchés pour les marchandises de l'ex-métropole, protégés des concurrents par les circuits commerciaux, les liens issus de la période coloniale et une langue commune.

Parmi ces atouts, il y avait la zone CFA, une monnaie unique convertible à taux fixe en francs puis en euros, garantie par la Banque de France. Maintenu après les indépendances, elle a continué d'assurer aux capitalistes français la libre circulation de leurs capitaux et de leurs profits et maintenu un obstacle à la circulation des capitaux venus d'ailleurs.

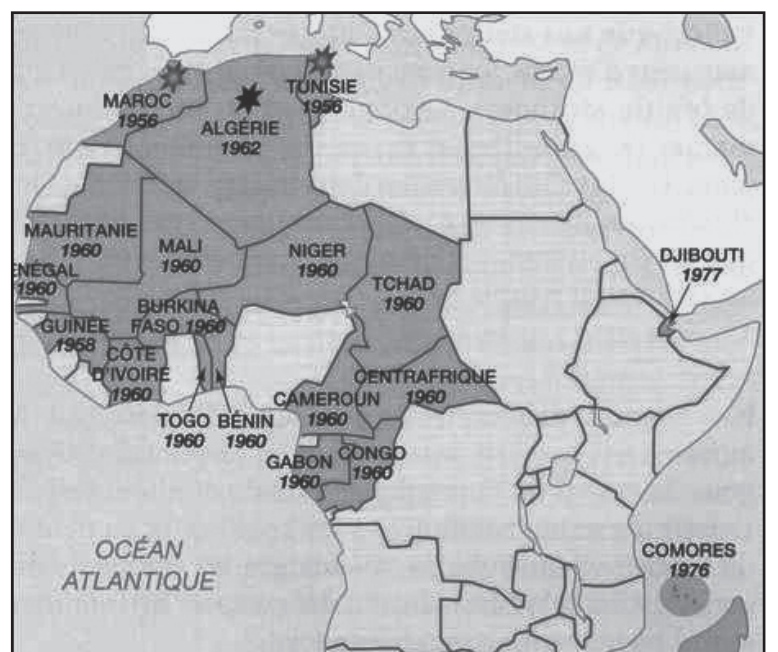
Mais parce qu'elle est une puissance impérialiste de second ordre, la France n'a pu conserver sa mainmise qu'en maintenant un système reposant sur le contrôle des appareils d'État autochtones, sous la protection des troupes françaises présentes dans les endroits stratégiques. Ce protectorat politique, en échange de la défense des intérêts français, implique aussi le soutien aux dirigeants de ces pays, fussent-ils les pires dictateurs, contre leur peuple.

Toute cette politique a généré une activité de lobbying faite de secrets, de combines et de pots-de-vin destinés à arroser les politiciens français, de droite comme de gauche, et à créer des liens de complicité et de dépendance entre ceux-ci, les dirigeants des grands groupes capitalistes opérant là-bas et les dictateurs sur place. Agents secrets et mercenaires côtoient ainsi politiciens et hommes d'affaires dans ce qu'on appelle la « Françafrique », pour permettre à Total, Bouygues, BOLLORÉ ou France Télécom de monopoliser ce qui rapporte dans la « Communauté africaine ».

À l'origine, la nationalisation, notamment des mines, a



L'Afrique coloniale - ci-contre - et la décolonisation - en dessous - pendant que continuent les conflits au Maghreb.



donné aux États africains des marges de négociation avec les trusts dominant le marché mondial, mais sans les libérer totalement de leur emprise. Pour négocier au mieux, il fallait de la part des dirigeants africains une volonté politique. Mais celle-ci avait un prix que les trusts ont su monnayer : le coût d'achat de ces dirigeants. Et, avec le temps, en fait de protection contre le pillage impérialiste, les nationalisations sont devenues un moyen d'enrichir une mince couche privilégiée.

Manœuvres des grandes puissances et des dictateurs locaux

L'Afrique est prise en tenaille : sur le long terme, elle pâtit de la baisse du cours des matières premières tandis qu'il y a un renchérissement du prix des biens manufacturés. Cela a conduit à l'endettement des États, entraînant à son tour les « ajustements structurels » chers au FMI, avec des conséquences désastreuses pour les populations : le peu de protection sociale et le secteur nationalisé ont été détruits pour permettre aux grands trusts de mettre la main sur tout ce qui rapportait du profit.

À cela s'est ajouté le pillage par des bandes armées issues de la décomposition des armées nationales. Les rivalités de politiciens ou des chefs de guerre locaux expliquent le déclenchement des conflits. Mais les manœuvres des grandes puissances, leurs rivalités, les aides en argent et en armes à leurs protégés, en expliquent l'ampleur, la durée et le caractère sanglant. Pour garder leur position, bien des dirigeants africains usent aussi du poison ethniste qui débouche trop souvent sur des affrontements sanglants.

Au total, comme au temps des colonies, les richesses s'accumulent dans les métropoles impérialistes, tandis que la grande majorité de la population crève de misère. Les indépendances n'ont rien changé à ce mécanisme puissant. La seule nouveauté a été qu'il arrose désormais une couche minuscule de privilégiés locaux qui copient la bourgeoisie occidentale jusqu'à placer leurs avoirs dans des paradis fiscaux, et ne laissent aux populations, comme alternative à la misère, que de quitter pays et famille pour se retrouver, à travers bien des épreuves, sous-prolétaires en Occident.

Jacques FONTENOY

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Depuis le début de l'été, les militants de Lutte Ouvrière parcourent les régions, à la rencontre de tous ceux qui s'interrogent sur la situation actuelle et qui ont envie d'en discuter.

Aujourd'hui, le gouvernement poursuit sa politique contre le monde du travail. Avec les attaques contre les retraites, il est en train de mettre en place une série de mesures visant essentiellement les classes populaires. Il annonce des mesures d'économies tous azimuts, contre les handicapés, contre les personnes dépendantes et leurs familles, contre les chômeurs et les jeunes, alors que dans le même temps, il justifie ses cadeaux aux banques et aux riches.

Le feuilleton Bettencourt-Woerth n'en finit plus. Et chaque jour apparaissent les



grands ou petits arrangements entre gouvernants et grandes fortunes, les « oublis » du fisc, les enveloppes occultes destinées aux politiciens, les copinages où des larrons s'entendent sur le dos de la collectivité.

Toute cette actualité fait discuter, écœure et révolte. Mais

du même coup, elle donne mille et une occasions de débattre sur ce qu'il faudrait faire. Comment se défendre? Comment faire reculer les patrons, le gouvernement?

Le 7 septembre, oui, beaucoup disent qu'ils en seront. Mais comment aller plus loin,

plus fort?

Pour l'ensemble du monde du travail, la vie devient de plus en plus dure. Pourtant cela n'a rien d'une fatalité. Il pourrait en aller autrement si les travailleurs reprenaient confiance dans leur capacité à contraindre patrons et gouvernants à faire

machine arrière.

C'est de cela que nous voulons discuter avec tous ceux qui le souhaitent.

Vous trouverez ci-dessous la liste des prochaines étapes. Venez nombreux nous rencontrer.



Alsace

Judi 22 juillet : Schiltigheim (Bas-Rhin)

Vendredi 23 juillet : Haguenau (Bas-Rhin)

Samedi 24 juillet : Strasbourg et Illkirch-Graffenstaden (Bas-Rhin)

Haute-Normandie – Baie de Somme

Judi 22 juillet : Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)

Vendredi 23 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)

Samedi 24 juillet : Abbeville (Somme)

Région havraise

Judi 22 juillet : Fécamp

(Seine-Maritime)

Vendredi 23 juillet : Bolbec (Seine-Maritime)

Samedi 24 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)

Gironde

Judi 22 juillet : Bordeaux-nord (Gironde)

Vendredi 23 juillet : Langon (Gironde)

Samedi 24 juillet : Bordeaux-centre (Gironde)

Champagne

Lundi 26 juillet : Châlons-en-Champagne (Marne)

Mardi 27 juillet : Épernay (Aube)

Mercredi 28 juillet : Troyes (Aube)

Judi 29 juillet : Bar-le-Duc (Meuse)

Vendredi 30 juillet : Chaumont (Haute-Marne)

Samedi 31 juillet : Saint-Dizier (Haute-Marne)

Centre – Allier

Lundi 26 juillet : Vierzon (Cher)

Mardi 27 juillet : Châteauroux (Indre)

Mercredi 28 juillet : Montluçon (Allier)

Judi 29 juillet : Vichy (Allier)

Vendredi 30 juillet : Moulins (Allier)

Samedi 31 juillet : Nevers (Nièvre)

Nord

Lundi 26 juillet : Valenciennes (Nord)

Mardi 27 juillet : Denain et Anzin (Nord)

Mercredi 28 juillet : Maubeuge et Ferrières-la-Grande (Nord)

Judi 29 juillet : Béthune (Pas-de-Calais)

Vendredi 30 juillet : Douai et Sin-le-Noble (Nord)

Samedi 31 juillet : Lens (Pas-de-Calais)

Provence

Lundi 26 juillet : Avignon (Vaucluse)

Mardi 27 juillet : Nîmes (Gard)

Mercredi 28 juillet : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)

Judi 29 juillet : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 30 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

Samedi 31 juillet : Arles (Bouches-du-Rhône)

Mayenne – Manche

Lundi 2 août : Laval (Mayenne)

Mardi 3 août : Fougères et Vitré (Ille-et-Vilaine)

Mercredi 4 août : Mayenne et Évron (Mayenne)

Judi 5 août : Saint-Lô et Granville (Manche)

Vendredi 6 août : Cherbourg (Manche)

Samedi 7 août : Caen (Calvados)

Saône-et-Loire – Jura

Lundi 2 août : Mâcon (Saône-et-Loire)

Mardi 3 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)

Mercredi 4 août : Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)

Judi 5 août : Dole (Jura)

Vendredi 6 août : Beaune (Côte-d'Or)

Samedi 7 août : Lons-le-Saunier (Jura)

Sur le site Internet de Lutte Ouvrière

Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'information de Lutte Ouvrière

Sur la page nationale et sur les pages régionales de notre site, vous pouvez désormais vous inscrire à notre liste de diffusion, qui vous permettra d'être informé chaque semaine de l'actualité de Lutte Ouvrière : éditorial, brèves, passages de nos camarades dans votre région, réunions publiques à venir, manifestations...

Si vous vous abonnez, la lettre de diffusion (nationale ou régionale) vous sera envoyée par mail chaque semaine.

www.lutte-ouvriere.org